

## **RAPPORT MORAL 2016**

P comme...

Qu'elle soit publique ou privée, puisque l'on me la donne, je la prends ! En espérant bien sûr, ne pas en abuser.

Comment faire pour qu'elle ne devienne pas un flot inaudible, une logorrhée ? Qu'elle ait un sens ou du sens ?

Tout au long de cette année, la pauvre a été maltraitée, détournée, alors que l'on dit souvent d'elle qu'elle est d'honneur !

Elle est aussi d'argent alors que son valeureux compagnon, le silence, est d'or !

Mais oui, c'est bien d'elle dont il s'agit, que nous empruntons aux anciens, qui s'envole parfois alors que les écrits restent !

La parole, magnifique, dans sa musicalité, ses accents. Facile à dire, un peu moins à écrire.

Difficulté de compréhension lorsqu'elle est étrangère et pourtant indispensable, que nous soyons touriste ou migrant.

Sauf peut-être pour cet enfant de primaire, énervé, agressif, qui avoue avoir honte. De quoi ? Du fait d'avoir à parler et entendre parler ses parents une langue étrangère devant les autres, l'arabe en l'occurrence.

Parole qui hésite, trébuche sur les mots, en un mot qui bégaye, provoquant d'autres maux, conduisant parfois à la crise de rire (les copains qui s'amuse), allant parfois jusqu'au drame, entraînée par la force du courant, celui du harcèlement !

Parole que l'on donne, comme ce père qui promet à ses enfants d'aller s'amuser mais qui, au dernier moment, annule cette sortie tant attendue, sans explication. Enfants déçus, frustrés par ce manque de respect de la parole donnée.

S'engager, se respecter et respecter les autres, donner sa parole, acte noble qui, sur les marchés et les foires, ne nécessitait aucun écrit, juste se taper la main et l'affaire était conclue !

Prendre la parole en public, dire tout haut, avec un nombre de mots restreint, n'est pas chose aisée. Les jeunes de 13 à 18 ans témoignent au gré de nos reconstitutions de séances de tribunal pour mineurs de ces difficultés. Et oui, la parole a tendance à s'oublier dans les circonvolutions des circuits imprimés, des tablettes et autres outils informatiques.

Ma parole !

Avoir une parole et ne pas y manquer pourrait servir de slogan pour le futur de nos enfants !

Réservez à ceux qui donnent de la voix, le fameux "paroles, paroles, paroles", vous voyez ce que je veux dire...mais si bien sûr...cette grande dame des années soixante !

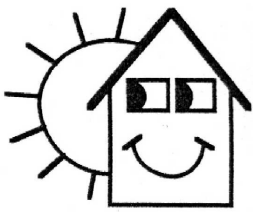
Nos bénévoles, par leur implication, donnent tout son sens au fait de "joindre le geste à la parole". Il est important de rappeler l'utilité et la richesse de ce travail d'équipe.

Peut-être pourrions nous d'ailleurs donner au milieu associatif en général et à la Maison des Droits de l'Enfant en particulier, cette devise "des paroles et des actes" ?

Allez, soyez rassurés, je ne vais pas la monopoliser !

Je vous rends la parole, mon cher co-président !

*" Le meilleur n'est pas à venir, il est à chercher "*  
parole d'Eddy, finaliste du concours Eloquencia 2017



## **ACCUEIL - CONSEIL - ORIENTATION**

Il s'agit là de l'activité fondatrice de la Maison des Droits de l'Enfant. Bien que discrète, par obligation, elle n'en reste pas moins essentielle. Dans ce domaine, l'expérience de Pierre FERRET au cours de 11 années de délégation de la Défenseure des enfants pour l'Indre et le Cher, est précieuse.

En 2016, le nombre de dossiers étudiés a diminué (19 contre 27 en 2015, concernant 23 enfants). De plus en plus de demandes arrivent par courriel mais concernent uniquement des questions d'ordre matériel.

Cette année encore, c'est la mère qui a pris le plus souvent l'initiative de la démarche (50%) mais on note une recherche de contact directe de la part de l'enfant concerné lui-même (18%), surtout des adolescents.

Parmi les motifs de saisine, les problèmes familiaux restent très largement prioritaires (droit de visite et d'hébergement ; exercice de l'autorité parentale ; contestations de placement et mesures éducatives ; maltraitance familiale (en augmentation de 26%). Maintenant, beaucoup de problèmes familiaux concernent l'ensemble de la famille : rapports parents-enfants, transferts de responsabilités, avenir incertain. Autre nouveauté : l'apparition de mineurs étrangers isolés dont la situation exige une attention toute particulière.

## **INFORMATION - DOCUMENTATION**

Si l'on veut être en capacité de répondre valablement aux questions que nous posent les personnes qui viennent vers nous pour s'informer, il est indispensable que nous soyons nous-mêmes informés de tout ce qui touche à la vie des enfants, à leurs conditions réelles d'existence, à l'évolution des mœurs et des législations en vigueur chez nous et ailleurs. Cependant, afin de garantir notre crédibilité, nous avons besoin d'une information fiable, qui, en dehors de réseaux sociaux de plus en plus sollicités par tout un chacun mais dont les sources sont souvent contestables, nous est fournie, entre autres, par les structures nationales ou internationales auxquelles notre association appartient. C'est le cas notamment du CRIN (Child Rights Information Network) ; de DEI-France (Défense des Enfants International) ; d'Amnesty international ; de RITIMO (Réseau d'Information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale) ; de la Coordination française pour l'éducation à la non-violence et à la paix ; ou encore des lettres d'info de Bernard DEFRANCE et de Jean Pierre ROSENCZVEIG.

Nous trouvons là une mine d'informations qui permet à la fois d'étayer l'argumentation dont nous pouvons faire usage à l'occasion de nos diverses interventions privées ou publiques, mais aussi d'alimenter notre site Internet :

[www.maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org](http://www.maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org)

Elle permet également à notre coordinatrice/documentaliste, Sophie TANCHOUX, de publier en toute neutralité, dans les pages de notre bulletin interne "Les Echos", une sélection d'articles susceptibles d'intéresser nos adhérents et amis.

Sur l'ensemble de l'année, la demande de documentation générale et d'outils pédagogiques se fait presque essentiellement via notre site Internet.

## COMMUNICATION

Communiquer, de nos jours, est devenu une nécessité absolue, pour donner de l'efficacité à la mission que nous nous sommes donnée bien sûr, mais aussi pour survivre au sein d'un foisonnement d'images et de messages de toutes sortes, véhiculés par des médias de plus en plus sophistiqués et performants, que nous ne négligeons pas d'ailleurs.

Le contact direct avec le public reste néanmoins le moyen le plus simple de faire connaître notre existence et nos activités quand l'occasion s'en présente.

Ce fut le cas :

- le 3 avril, au Salon du livre jeunesse de Neuvy St Sépulchre
- le 31 mai, pour la Journée du Développement durable de Déols
- les 17 et 18 septembre, au sein du Forum des associations de Châteauroux
- le 5 octobre, à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation Auchan pour la Jeunesse
- le 6 novembre, par l'intermédiaire d'une équipe recrutée par notre marraine Viviane DORSILE participant à l'Ekiden de Châteauroux.

Par ailleurs, la presse locale écrite (L'Echo La Marseillaise et la Nouvelle République) comme la presse parlée (France Bleu Berry et Radio Balistiq), ont relayé fidèlement les différents événements auxquels nous avons été mêlés.

## INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES

Cette année 2016 encore, les enfants ont été la principale cible visée par nos interventions extérieures.

Notre programme "Violence et responsabilité des mineurs" en était à sa quatrième année de mise en application. Il s'est concrétisé notamment par 24 reconstitutions d'audience du tribunal pour mineurs :

- 18 et 19 janvier : 3 interventions au Collège Stanislas Limousin d'Ardenes
- 22 janvier : 2 interventions au Collège Emile Guillaumin à Cosne d'Allier
- 22 et 25 février : 4 interventions au Collège Colbert de Châteauroux
- 29 février, 1<sup>er</sup> et 3 mars : 4 interventions au Collège Touvent de Châteauroux
- 7 et 9 mars : 2 interventions au Collège Romain Roland de Déols
- 10 mars : 1 intervention au Lycée Balzac d'Issoudun
- 14 mars : 1 intervention au Collège Touvent de Châteauroux
- 21 et 22 mars : 3 interventions au Collège Beaulieu de Châteauroux
- 17 et 18 novembre : 4 interventions au Lycée Diderot d'Issoudun
- plus, le 2 juin, à la Maison de quartier Ouest, une séance destinée aux parents, organisée en collaboration avec le Centre socio-culturel Beaulieu et le Collège Beaulieu.

Toutes ces reconstitutions ont été animées par Walther KINDTS, assisté d'une équipe de 5 bénévoles : Yvette FOUASSIER, Pierre FERRET, André JOLLET, Bernard MAZIN et Maurice TANCHOUX.

Destinées à faire prendre conscience aux adolescents de leur entière responsabilité morale et pénale concernant les actes qu'ils sont susceptibles de commettre pendant leur minorité, ces séances ont aussi pour but de les informer sur le fonctionnement de la Justice des mineurs en France.

Les scénarii choisis par les enseignants concernés ont porté sur 2 thèmes particulièrement sensibles dans nos établissements scolaires : le cyberharcèlement (surtout) et le racisme.

Partout, ces interventions ont reçu le même accueil enthousiaste des élèves et de leurs professeurs qui ont, pour la plupart, pris date pour l'année suivante, certains même pour la troisième fois.

Parallèlement, prolongeant le travail amorcé au cours de ces reconstitutions, un concours de plaidoiries a été proposé au sein de certains des établissements concernés, initiatives conclues par une remise officielle de récompenses au Collège Colbert (28 juin) et au Collège Touvent (1<sup>er</sup> juillet).

Par ailleurs, associées au même programme pédagogique mais adaptées au niveau intellectuel des enfants, 3 séances de sensibilisation ont été organisées au sein du SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile).

## **BIBLIOTHEQUE SOLIDAIRE**

Envisagée en vue de rationaliser et d'optimiser la gestion du stock de livres dont la MDE dispose depuis plusieurs années, la Bibliothèque solidaire, soutenue par la Fondation Auchan pour la Jeunesse a été officialisée le 5 octobre.

Elle s'est donné pour objectif de rapprocher le livre des populations qui en sont potentiellement éloignées pour des raisons économiques ou structurelles.

### **► Pays francophones en développement**

Plus de 60 000 ouvrages divers sont déjà parvenus dans un certain nombre d'Etats africains francophones : Guinée; Mauritanie; Sénégal; Congo-Brazzaville; Congo-Kinshasa; Burkina-Faso; Côte d'Ivoire; Bénin; Togo; mais aussi en Ukraine et en Argentine.

Ils ont permis de :

- contribuer à l'éducation des enfants en fournissant des manuels scolaires, en créant des bibliothèques pédagogiques et des BCD et BDI (Bibliothèque Centre de Documenta-tion et d'Information) dans des établissements scolaires.
- faciliter l'accès à la culture des adultes en créant ou enrichissant les bibliothèques et centres de documentation existants.
- défendre et développer la francophonie en facilitant l'accès à la littérature française.

L'acheminement de ces ouvrages est assuré pour l'essentiel grâce à un partenariat avec deux associations : "Livres sans frontières" et "Cœur de France-Cœur d'Afrique". Il peut être complété à l'occasion par des associations culturelles locales, des comités de jumelage ou des particuliers à l'occasion de voyages touristiques ou professionnels.

### **► Population locale défavorisée**

Il s'agit de personnes éloignées du livre pour des raisons socio-économiques ou par un manque de mobilité ponctuel ou permanent.

L'objectif consiste à créer un réseau de points-relais ouverts dans les lieux habituellement "fréquentés" par la population ciblée (structures associatives locales éducatives ou de solidarité ; hôpital ; prison ; ...) et dans lesquels des livres seront mis gratuitement à la disposition des intéressés.

En 2016, 20 000 ouvrages divers ont ainsi trouvé une seconde vie.

## **JEUX COOPERATIFS**

Le succès de ces jeux ne se dément pas. Au cours de l'année 2016, 285 locations ont été enregistrées pour des utilisations familiales ou collectives. Et dans ce dernier cas dans un cadre strictement professionnel ou simplement ludique.

Parmi ces emprunteurs collectifs, on peut noter :

- le SESSAD
- la Maison de quartier Est
- le club de handball d'Argenton
- le PRIJ de Déols
- l'IME de Valençay
- l'IME Les Martinets
- le Skarabet
- le Centre social du Blanc
- le Centre de loisirs de Varennes/Fouzou
- et plusieurs écoles pour l'animation de leur fête annuelle.

## ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

De janvier à juin, nous avons accueilli 11 enfants, et d'octobre à décembre, 14 élèves ont profité de l'accompagnement individualisé assuré par 7 bénévoles, soit au total, en tenant compte de 2 "redoublants", 23 enfants de niveau CP à la classe de 5<sup>ème</sup>.

Ils sont issus de 9 établissements scolaires de l'agglomération castelroussine :

- écoles Les Marins, Jean Zay, Victor Hugo, Le Grand poirier, Saint-Martial, Montaigne et Jacques Prévert du Poinçonnet
- collèges Les Capucins et Léon XIII.

Depuis la rentrée 2017, nous accueillons 15 élèves encadrés par une équipe de 9 bénévoles, mais nous avons été contraints de refuser 5 inscriptions supplémentaires afin de ne pas compromettre la qualité de l'accueil.

## RECHERCHE DE FONDS

Inexorablement, le montant des subventions dont nous bénéficions diminue, qu'il faut compenser en monnayant, très modérément, nos interventions pédagogiques en milieu scolaire, et, surtout, en maintenant coûte que coûte nos activités essentiellement lucratives.

C'est ainsi que nous avons organisé cette année encore, 2 lotos, que nous avons proposé nos 2 catalogues habituels de fleurs et de chocolat et que nous avons bénéficié de la recette de la compétition caritative de golf organisée pour la 15<sup>ème</sup> année à notre profit par l'association sportive du golf club du Val de l'Indre.

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation, ce qui est encourageant. Mais la retombée financière qui en découle reste marginale.

## PROJETS POUR 2017

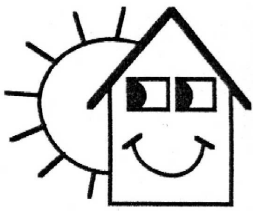
Peu de nouveautés sont au programme, contraints que nous sommes par le nombre restreints de bénévoles disponibles, et l'âge de certains d'entre eux.

Bien sûr, le programme "**Violence et responsabilité des mineurs**" poursuivra sa 4<sup>ème</sup> saison de mise en application, avec une extension vers les écoles primaires.

En parallèle, le **Concours de plaidoiries** pourrait profiter des recommandations de l'Education nationale visant au développement de l'Oral dans l'enseignement.

La **Bibliothèque solidaire**, dopée par le soutien de la Fondation Auchan pour la Jeunesse, continuera à se développer grâce à un apport de livres spontané et massif.

Dans le **domaine purement lucratif**, et afin de sauvegarder autant que faire se peut nos activités "utiles", nous allons doubler nos ventes sur catalogues, proposant en même temps fleurs et chocolats en automne et au printemps.



## REMERCIEMENTS

A un titre ou à un autre, ils ont soutenu notre action en 2016. Nous tenons à leur témoigner notre vive reconnaissance.

Agence Française de Développement (AFD) (par l'intermédiaire de RITIMO)  
Mme Isabelle BRUNEAU, Députée de la deuxième circonscription de l'Indre  
Conseil régional Centre-Val de Loire  
Conseil départemental de l'Indre  
Châteauroux Métropole  
Municipalité de Déols  
Municipalité de Coings  
Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)  
Direction de la Prévention et du Développement Social (DPDS)  
Caisse des Affaires Familiales (CAF)  
Mme Marylène BERQUEZ - Référente parentalité du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)  
M. François GACHET, Directeur académique des Services de l'Education Nationale  
M. François CANEL, Inspecteur de l'Education nationale  
Association Sportive du Golf Club du Val de l'Indre (ASGCVI)  
Association française des internationaux golfeurs (AFIG)  
Fondation Auchan pour la Jeunesse  
M. Renaud BONNET, directeur magasin Auchan de Le Poinçonnet  
Ordre des avocats du Barreau de Châteauroux  
Mme Maryvonne HOUVIEZ, Présidente d'Espéranto Indre  
M. Arnaud LEJEUNE, psychologue  
Mme Michèle-Laurence PORNON, responsable de l'unité éducative de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ)  
M. Jean Noël BUISSON  
L'association Cœur de France - Cœur d'Afrique de Romorantin  
Les membres du Conseil d'administration de la Maison des Droits de l'Enfant

Les participants bénévoles à nos activités

Les adhérents

Les donateurs

La presse écrite, parlée et télévisée

...ainsi que toutes les personnes qui répondent généreusement à nos sollicitations (lotos, spectacles, ventes diverses).

Sans oublier nos marraines : Nicole AVEZARD, Dominique DIMEY et Viviane DORSILE